

Crypto-actifs : une alternative à l'étroitesse de l'offre financière en République démocratique du Congo.

Par :

Madeleine MOSIMI MPIA*

Résumé

Cet article analyse l'adoption des crypto actifs en République démocratique du Congo (RDC) comme réponse aux limites persistantes de l'offre financière locale. Dans un environnement marqué par une faible bancarisation, une offre restreinte de produits d'épargne et d'investissement et une forte dépendance au mobile money, ces instruments numériques apparaissent comme une alternative fonctionnelle. L'étude examine les plateformes utilisées, les profils d'utilisateurs, leurs motivations et les risques associés. La démarche qualitative mobilise une revue documentaire, une analyse institutionnelle et plusieurs cadres théoriques portant sur l'économie informelle, la rationalité limitée, la confiance institutionnelle, les coûts de transaction, les externalités de réseau et la sociologie de l'innovation. L'analyse montre que cette adoption résulte de la convergence entre contraintes institutionnelles, innovations technologiques et dynamiques sociales d'usage.

Mots clé : crypto-actifs ; plateformes numériques ; République démocratique du Congo ; alternative fonctionnelle ; motivations des usagers

Abstract:

This article analyzes the adoption of crypto assets in the Democratic Republic of Congo (DRC) as a response to the persistent limitations of the local financial offer. In an environment characterized by low banking penetration, a limited supply of savings and investment products, and a strong dependence on mobile money, these digital instruments emerge as a functional alternative. The study examines the platforms used, user profiles, their motivations, and the associated risks. The qualitative approach draws on a literature review, an institutional analysis, and several theoretical frameworks related to the informal economy, bounded rationality, institutional trust, transaction costs, network externalities, and the sociology of innovation. The analysis shows that this adoption results from the convergence of institutional constraints, technological innovations, and social dynamics of use.

Keywords: crypto-assets, digital platforms, Democratic Republic of Congo, functional alternative, user motivations

* Docteure Spécialiste en Banque et Finance internationale, Faculté des Sciences Economiques Université de Bandundu
mpiamosimi@gmail.com Tél. 08 10 08 92 61

0. Introduction

L'évolution récente de l'offre financière internationale révèle une recomposition des modes d'intermédiation, marquée par l'essor des crypto-actifs comme nouvelle catégorie d'instruments numériques. Leur développement s'inscrit dans un mouvement global où les technologies distribuées élargissent les possibilités de transfert, de conservation et de circulation de la valeur. En République démocratique du Congo (RDC), cette dynamique contraste avec les limites structurelles du système financier, marqué par une faible bancarisation, une offre restreinte de produits d'épargne et d'investissement et une dépendance croissante au mobile money. Dans la perspective de Gurley et Shaw (1960), cette configuration traduit une intermédiation incomplète, ouvrant ainsi ouvrant ainsi un espace propice à l'émergence de solutions alternatives.

L'article analyse dans quelle mesure les crypto-actifs peuvent constituer une alternative fonctionnelle à l'étroitesse de l'offre financière traditionnelle en RDC. Cette analyse s'appuie sur l'examen des plateformes mobilisées, des profils d'utilisateurs, des motivations qui structurent leurs pratiques et des risques qui en découlent.

La démarche méthodologique repose sur une approche qualitative combinant une revue documentaire structurée et une analyse institutionnelle. Elle est complétée par la mobilisation de cadres théoriques complémentaires établis en économie et en finance, tels que l'économie informelle (Hart, 1973 ; Portes & Haller, 2005), la rationalité limitée (Simon, 1957), la confiance institutionnelle (Luhmann, 1979 ; Giddens, 1990), la théorie des coûts de transaction (Coase, 1937 ; Williamson, 1985), les externalités de réseau (Katz & Shapiro, 1985) et la sociologie de l'innovation (Akrich, Callon & Latour, 2006). L'objectif n'est pas de quanti-

fier les usages, mais d'interpréter, à l'aide de ces approches, l'adoption des crypto-actifs comme le résultat d'une articulation entre contraintes institutionnelles, innovations technologiques et dynamiques sociales d'appropriation.

Cet article s'organise en trois sections complémentaires. La première retrace l'évolution de l'offre financière contemporaine en distinguant les produits bancaires traditionnels, les instruments hors intermédiation, les produits de marché et l'émergence des crypto-actifs. La deuxième analyse les caractéristiques structurelles du système financier congolais et la nature de l'offre qu'il propose. La troisième examine la place des crypto-actifs en RDC, en abordant successivement leur encadrement juridique, la configuration de l'écosystème local, les motivations des utilisateurs et les principaux risques associés.

1. Evolution de l'offre financière contemporaine

L'offre financière du XXI^e siècle se déploie selon une logique de structuration graduelle qui conduit à distinguer un ensemble de produits traditionnels, complétés par des dispositifs hors intermédiation, puis par des instruments négociés sur les marchés. A cette architecture, déjà diversifiée, s'ajoute désormais une catégorie plus récente : les crypto-actifs. Qualifiés de non bancaires, leur particularité tient à ce qu'ils ne relèvent pas de la logique classique de l'intermédiation financière : ils s'inscrivent au contraire dans la dynamique de la finance décentralisée (DeFi), fondée sur l'absence d'intermédiaires institutionnels et la désintermédiation des transactions.

Cette section examine cette évolution d'ensemble et met en évidence la manière dont l'intégration successive de ces différentes catégories, jusqu'aux crypto actifs, contribue à redéfinir la composition de l'offre financière internationale.

1.1. Produits bancaires traditionnels

Ces produits s'inscrivent dans le cadre analytique de l'intermédiation financière tel que formalisé par Gurley et Shaw (1960) pour lesquels la banque constitue un intermédiaire structurant de finance indirecte. Elle assure simultanément la réduction des asymétries d'information (Akerlof, 1970) et la transformation des échéances (Stiglitz et Weiss, 1981). Sa fonction fondamentale consiste à collecter l'épargne des agents disposant d'une capacité de financement et à la réallouer vers ceux dont les besoins excèdent leurs ressources propres. Elle propose un ensemble de produits qualifiés de « bancaires », qui, selon la typologie retenue, se répartissent en deux grandes catégories : les produits de dépôt et les produits de crédit.

1.1.1. Produits de dépôt

Dans la littérature économique, les produits de dépôt regroupent l'ensemble des comptes sur lesquels les clients placent leurs fonds. Ils incluent à la fois les dépôts ordinaires, qui peuvent être disponibles à vue pour les opérations quotidiennes ou immobilisés à terme pour une durée contractuelle, et les comptes d'épargne, notamment ceux à régime spécial. Ces derniers constituent des supports rémunérés, générant des intérêts selon une périodicité définie. L'ensemble de ces instruments remplit une double fonction : offrir une solution de liquidité immédiate ou différée, et encourager l'épargne grâce à une rémunération encadrée.

1.1.2. Produits de crédit

Les produits de crédit correspondent aux opérations par lesquelles la banque met des fonds à disposition d'un emprunteur en contrepartie d'un remboursement majoré d'intérêts. L'octroi de crédit s'adresse à une clientèle diversifiée, segmentée entre les acteurs financiers (tels que les organismes de placement type OPCVM, les

sociétés de gestion ou de titrisation n'ayant pas le statut d'établissement de crédit) et les agents non financiers. Ces derniers regroupent aussi bien la sphère privée - incluant les particuliers, les entreprises, les entrepreneurs individuels et les assureurs - que le secteur public, représenté par l'État et les administrations. Sur le plan opérationnel, cette segmentation détermine cinq modalités d'intervention distinctes. Les besoins de financement structurels, liés à l'acquisition d'actifs mobiliers ou immobiliers, sont couverts par des crédits classiques à long terme, tandis que la gestion des cycles d'exploitation courants des agents économiques est assurée par des concours de trésorerie, qu'ils soient ponctuels ou permanents. Par ailleurs, le refinancement de l'activité commerciale s'appuie sur la mobilisation de créances, qu'elles soient d'ordre domestique ou spécifiquement liées à l'exportation, où la garantie sur les flux futurs sert de support à l'avance de fonds. Enfin, l'offre de financement se complète par le crédit par signature, mécanisme par lequel la banque apporte sa garantie aux engagements de son client sans toutefois générer de mouvement immédiat de trésorerie sur le principal.

Les revenus issus de l'intermédiation de bilan - la marge d'intermédiation - sont constitués par les écarts de taux entre les dépôts collectés et les prêts accordés.

Cependant, les profondes mutations du système financier de la dernière décennie ont transformé l'environnement bancaire et redéfini le rôle de l'intermédiation (Mosimi, 2023). Pour s'adapter à ce nouvel environnement, les établissements de crédit ont progressivement développé un ensemble d'activités ne mobilisant pas leur bilan. Parallèlement, leur rôle sur les marchés financiers s'est renforcé, notamment à travers la conception et la distribution d'instruments négociables. Cette dynamique conduit à distinguer deux ensembles conceptuels : les produits

hors intermédiation (point 1.2) et les produits de marché (point 1.3).

1.2. Produits Hors intermédiation

Le hors intermédiation s'explique par la désintermédiation financière et par l'approche des coûts de transaction : lorsque les marchés deviennent plus efficaces et moins coûteux que les banques, les agents privilégient le financement direct (Coase, 1937). Les produits hors intermédiation regroupent l'ensemble des services que les banques fournissent sans mobiliser leur bilan. Ils répondent à une double logique : accompagner les clients dans leurs opérations quotidiennes et proposer des solutions à forte valeur ajoutée sans exposition directe au risque de crédit. Ce sont les produits et services qui ne reposent pas sur la transformation bancaire (pas de collecte de dépôts pour financer des crédits). Ils relèvent surtout de la prestation de services, de la mise en relation, ou de la distribution.

1.2.1. Services de banque au quotidien et moyens de paiement

Constituant le socle de la relation bancaire, cette activité repose sur la facturation de l'infrastructure technique et sécurisée mise à la disposition des usagers. La banque assure ainsi la gestion des flux quotidiens en percevant des commissions sur les virements, les prélèvements ou l'émission de chèques. Cette offre de services inclut également la fourniture d'instruments de paiement, tels que les cartes bancaires, dont l'usage et la mise à disposition génèrent des cotisations annuelles ainsi que des frais liés aux opérations spécifiques comme les retraits hors réseau ou les paiements internationaux. Enfin, les banques proposent divers services annexes : change au comptant, location de coffres-forts, mise à disposition de terminaux de paiement ou encore abonnements à des outils digitaux. Ces activités, bien que périphériques, participent à la diversification des revenus.

1.2.2. Gestion d'actifs et conseil en patrimoine

Dans ce domaine, la banque valorise son expertise en conseil et en stratégie d'investissement sans mobiliser ses propres capitaux, agissant exclusivement pour le compte de ses clients. Cette activité se décline d'abord à travers la gestion collective, où l'établissement perçoit des commissions de souscription, de rachat et de gestion annuelle sur des placements mutualisés tels que les Sicav ou les Fonds Communs de Placement (FCP). Pour une clientèle plus aisée, cette prestation prend la forme de mandats de gestion, générant des honoraires spécifiques en contrepartie d'un pilotage personnalisé et discrétionnaire de leur portefeuille. Enfin, ce pôle de services inclut des missions techniques de courtage et de conservation : la banque facture alors des droits de garde pour assurer la sécurité des titres détenus, ainsi que des frais de transaction lors de l'exécution des ordres d'achat ou de vente sur les marchés boursiers.

1.2.3. Bancassurance

Dans le cadre de la bancassurance, les établissements bancaires interviennent comme canaux essentiels de distribution des solutions de protection. Cette offre repose principalement sur leurs réseaux de guichets, des établissements financiers ainsi que sur les enseignes de la grande distribution par le biais de leurs filiales financières (Mosimi, 2025). Elle se structure autour de trois axes principaux. Le premier concerne les assurances de personnes, qui regroupent la prévoyance, la couverture décès et, de manière prépondérante, l'assurance-vie. Le second relève des assurances de dommages, permettant aux clients de protéger leurs biens au moyen de contrats habitation, automobile ou encore de bénéficier d'une protection juridique. Enfin, les banques proposent systématiquement l'assurance emprunteur ; bien que liée à l'octroi d'un

crédit, celle-ci constitue juridiquement une prestation de service distincte, dont le coût prend la forme d'une prime additionnelle aux intérêts du prêt.

1.2.4. Ingénierie financière et conseil stratégique

S'adressant prioritairement aux grandes entreprises et aux investisseurs institutionnels, ces prestations d'ingénierie financière se concentrent d'abord sur l'accompagnement stratégique lors d'opérations dites de « haut de bilan ». La banque y déploie son expertise en fusions-acquisitions pour conseiller ses clients durant les processus complexes de rachat ou de cession d'entreprises, tout en travaillant à l'optimisation de leur structure financière, notamment par la restructuration de dettes. En complément de ce rôle de conseil, l'institution assure des missions de gestion technique et administrative indispensables au bon fonctionnement des marchés. Elle agit ainsi en tant qu'agent pour coordonner les crédits syndiqués regroupant plusieurs prêteurs, ou prend en charge les services de clearing (compensation), garantissant la finalisation et la sécurité des opérations financières entre les différentes parties prenantes.

1.3. Produits de marché

Les activités de marché reposent principalement sur la théorie moderne du portefeuille (Markowitz, 1952) et la théorie de l'efficience des marchés (Fama, 1970), qui ensemble structurent la formation des prix et le comportement des investisseurs. Les banques y jouent un rôle central : elles conçoivent, négocient et distribuent une large gamme d'instruments destinés aux investisseurs particuliers, institutionnels ou aux entreprises désireuses de se couvrir contre certains risques.

1.3.1. Produits de taux et de change

Les obligations, bons du Trésor, swaps de taux ou options constituent la base des activités de taux. Ils permettent aux acteurs économiques de gérer leur exposition aux variations des taux d'intérêt, tout en offrant aux investisseurs des opportunités de rendement. Les opérations de change - du simple FX spot (achat/vente immédiate de devise) aux options complexes - répondent aux besoins des entreprises exposées aux fluctuations de devises. Les banques y jouent un rôle d'intermédiaire et de teneur de marché.

1.3.2. Produits actions et de crédit

Les actions, ETF, produits dérivés sur indices ou titres individuels, ainsi que les produits structurés actions (comme les autocalls) constituent une part importante de l'offre destinée aux investisseurs en quête de performance ou de stratégies spécifiques. Les marchés du crédit, incluant obligations corporate, CDS ou indices de crédit, permettent de transférer et de valoriser le risque de défaut. Les banques y interviennent comme arrangeurs, teneurs de marché ou contreparties.

1.3.3. Produits de couverture et de gestion des risques

Au cœur des services spécialisés, la banque propose des produits de couverture et hybrides combinant plusieurs sous jacents, destinés à protéger ses clients contre la volatilité des marchés financiers. Cette offre permet aux entreprises et aux investisseurs de se prémunir contre des aléas majeurs tels que les variations des taux d'intérêt, les fluctuations des cours de change ou l'instabilité du prix des matières premières. À travers des instruments complexes comme les futures, swaps, les forwards ou les options, la banque fige les conditions financières futures, transfor-

mant ainsi une incertitude de marché en un coût ou un revenu prévisible pour le client.

L'évolution du secteur financier a vu émerger, à partir du début des années 2010, les crypto-actifs portés par les avancées technologiques de la blockchain. Développés en parallèle des produits traités précédemment, ils occupent désormais une place complémentaire dans l'écosystème financier et font l'objet d'analyse du point suivant.

1.4. Crypto-actifs

Depuis l'avènement de la cryptomonnaie en 2009, l'offre des produits financiers est concurrencée par les divers produits crypto. L'écosystème crypto fait émerger deux nouvelles figures : les acteurs CeFi, qui prolongent une organisation centralisée autour d'une gouvernance privée, et les acteurs DeFi, qui reposent sur des protocoles ouverts où les règles sont inscrites dans le code. Ces deux acteurs offrent des produits similaires à ceux de banques. Les produits crypto ne sont pas des produits bancaires. Ils sont classés comme produits financiers non bancaires, même si les banques peuvent y être exposées ou en proposer certains services.

Les produits crypto peuvent également être regroupés en quatre grandes catégories : les produits de dépôt et de placement, les produits de crédit, les produits d'investissement et les produits de marché. L'offre de produits crypto s'organise autour de ses deux types d'acteurs, à savoir, les acteurs centralisés de la CeFi et les acteurs décentralisés de la DeFi.

1.4.1. Cryptos de dépôt et de placement

Les produits crypto de dépôt et de placement reposent sur la logique d'immobilisation d'actifs. Dans ce cadre, l'utilisateur transfère ses crypto-actifs à une plateforme centralisée ou les ver-

rouille dans un smart contract, sans intervenir dans la manière dont ces actifs seront ensuite utilisés.

Les produits de dépôt regroupent les dispositifs où l'utilisateur confie ses actifs pour qu'ils soient gérés par un intermédiaire ou un protocole. En CeFi, cela inclut les comptes rémunérés ou programmes « Earn ». Les comptes rémunérés (Earn Accounts) sont des produits CeFi dans lesquels l'utilisateur dépose ses crypto-actifs pour recevoir une rémunération, comme dans les offres proposées par BlockFi, Nexo, Crypto.com, Celsius ou Binance Earn. En DeFi, cette logique se retrouve dans les dépôts effectués sur des protocoles comme Aave ou Compound, où les fonds sont automatiquement alloués selon des règles codées. Aave et Compound en effet, sont des protocoles de prêt et d'emprunt dans lesquels les utilisateurs déposent leurs crypto-actifs pour fournir de la liquidité ou empruntent en déposant un collatéral, ces plateformes automatisant entièrement les taux et les garanties via des smart contracts.

Les produits de placement, quant à eux, prolongent cette logique d'immobilisation en l'orientant vers des usages spécifiques. Les pools de liquidité d'Uniswap ou de Curve en sont une illustration : les utilisateurs y placent leurs actifs pour soutenir la liquidité des échanges. Les coffres automatisés de Yearn ou Beefy constituent une autre forme de placement, où les actifs sont immobilisés dans des stratégies programmées visant à optimiser le rendement.

Dans l'ensemble de ces dispositifs, l'utilisateur ne choisit pas l'usage précis de ses actifs : il délègue la gestion à une plateforme ou à un protocole. C'est cette logique de délégation et d'immobilisation qui définit la catégorie des produits de dépôt et de placement dans la finance crypto.

1.4.2. *Cryptos de crédit*

Les produits crypto de crédit regroupent l'ensemble des mécanismes de prêt et d'emprunt qui permettent de mobiliser ou de mettre à disposition des crypto actifs. En CeFi, ils prennent la forme de prêts garantis, de margin lending ou de financements institutionnels proposés par les plateformes. En DeFi, ils s'appuient sur des protocoles tels qu'Aave, Compound ou Morpho, où les utilisateurs prêtent leurs actifs à des pools de liquidité ou empruntent en déposant un collatéral supérieur au montant obtenu. Les systèmes comme MakerDAO prolongent cette logique en permettant d'emprunter un stablecoin contre un actif immobilisé. Quoi qu'il en soit, ces produits reposent sur une logique explicite de financement, distincte de l'immobilisation des dépôts, de l'exposition des investissements ou des opérations de marché.

1.4.3. *Cryptos d'investissement*

Les crypto-actifs d'investissement regroupent les jetons qui reproduisent des droits financiers traditionnels - actions, obligations, parts de fonds ou actifs réels - mais sous forme numérique. En CeFi, ils sont émis et gérés par des plateformes centralisées qui tokenisent des titres existants via des structures juridiques classiques (SPV, contrats). En DeFi, ces mêmes droits sont automatisés par des smart contracts, qui exécutent coupons, dividendes ou revenus sans intermédiaire. CeFi numérise la finance traditionnelle, tandis que DeFi en propose une version programmable et décentralisée.

Les crypto-actifs d'investissement regroupent les jetons qui reproduisent des droits financiers traditionnels - actions tokenisées, obligations tokenisées, jetons de revenus, parts de fonds et actifs réels (RWA). En CeFi, ces instruments

sont émis par des plateformes centralisées qui tokenisent des titres existants via des structures juridiques classiques, assurant une gouvernance et une conservation centralisées. En DeFi, les mêmes catégories prennent la forme de jetons programmables gérés par des smart contracts, qui automatisent dividendes, coupons ou revenus sans intermédiaire. CeFi numérise la finance traditionnelle, tandis que DeFi en propose une version désintermédiée et algorithmique, élargissant les formes possibles d'investissement.

1.4.4. *Cryptos de marché et spéculation*

Les produits crypto de marché regroupent l'ensemble des instruments permettant d'échanger, de couvrir ou de spéculer sur la valeur des crypto actifs. Ils incluent les opérations au comptant sur les plateformes, mais surtout les produits dérivés tels que les contrats à terme, les perpétuels, les options ou les tokens à levier. En CeFi, ces instruments sont proposés sous forme de futures, d'options ou de produits à effet de levier accessibles via les plateformes d'échange. En DeFi, ils prennent la forme de perpétuels décentralisés, de marchés d'options on chain ou de protocoles de trading à marge. Ces produits reposent sur une logique d'échange actif, de gestion du risque ou de spéculation, distincte de l'immobilisation des dépôts, du financement par le crédit ou de l'exposition propre aux produits d'investissement. Ce sont les instruments utilisés pour trader, couvrir ou spéculer : dérivés (futures, options, perpétuels), tokens à effet de levier, produits structurés CeFi orientés trading, stratégies directionnelles automatisées.

L'analyse de l'offre financière contemporaine montre qu'elle a évolué en intégrant les crypto-actifs. Ces produits sont basés sur une logique de désintermédiation en développant les

échanges de gré à gré (Peer-to-Peer ou P2P). Cette évolution ouvre la voie à l'examen de la configuration spécifique de l'offre financière congolaise.

2. OFFICE FINANCIERE DU SYSTEME FINANCIER CONGOLAIS

Cette section présente les caractéristiques essentielles du système financier congolais avant d'examiner l'offre financière proposée par les acteurs qui en assurent le fonctionnement.

2.1. Principaux traits caractéristiques du système financier congolais

Trois traits majeurs permettent de saisir les contours actuels du système financier congolais : un taux de bancarisation encore faible, une inclusion financière en nette progression et un secteur de la microfinance particulièrement dynamique.

2.1.1. Faible taux de bancarisation mais en progression

Le taux de bancarisation en RDC est actuellement estimé aux alentours de 12 % ou 17 % selon les sources . La Banque mondiale et la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) estiment que moins de 20 % de la population adulte détient un compte bancaire formel. Bien que demeurant inférieur à celui observé dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne, le taux de bancarisation a connu une progression marquée sous l'effet de deux dynamiques majeures. Le premier facteur tient à la bancarisation de la paie des fonctionnaires engagée en 2011 : la simplification des conditions d'ouverture de compte et le paiement des salaires des agents publics via le système bancaire ont entraîné la création de plus d'un million de comptes (cou-

rants ou salaires). Le second facteur réside dans le dynamisme du secteur privé et l'expansion du réseau bancaire. La modernisation du secteur , l'orientation vers la banque de détail et le déploiement d'agents bancaires ont permis d'élargir l'accès aux services financiers malgré la faiblesse du maillage en agences physiques.

2.1.2. Taux d'inclusion financière en hausse

Malgré la faible bancarisation, le taux d'inclusion financière est passé de 3,5 % en 2010 à 38,5 % en 2022. Le Gouvernement congolais se fixe pour objectif d'atteindre un taux d'inclusion financière de 65 % en 2028 (Ministère des Finances, 2023). Le nombre de comptes mobile money a atteint 44 millions en 2023, tandis que le réseau national comptait 339 921 agents actifs. Par ailleurs, 20 062 marchands acceptaient les paiements de biens et services en monnaie électronique (Banque Centrale du Congo - BCC, 2023). Le mobile money représente plus de 60 % des transactions financières du pays (GSMA, 2025). Ces données montrent que la digitalisation compense partiellement les limites du réseau bancaire traditionnel et constitue un levier majeur d'élargissement de l'accès aux services financiers.

La progression de l'inclusion financière en RDC s'explique principalement par l'essor du mobile money, qui compense l'insuffisance des infrastructures bancaires, et par la mise en œuvre de la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière 2023-2028, qui a instauré un cadre réglementaire favorable à l'innovation et au développement des services financiers numériques.

2.1.3. Un secteur de microfinance particulièrement dynamique

Le secteur de la microfinance apparaît comme l'un des segments les plus dynamiques du système financier congolais. En 2022, le secteur

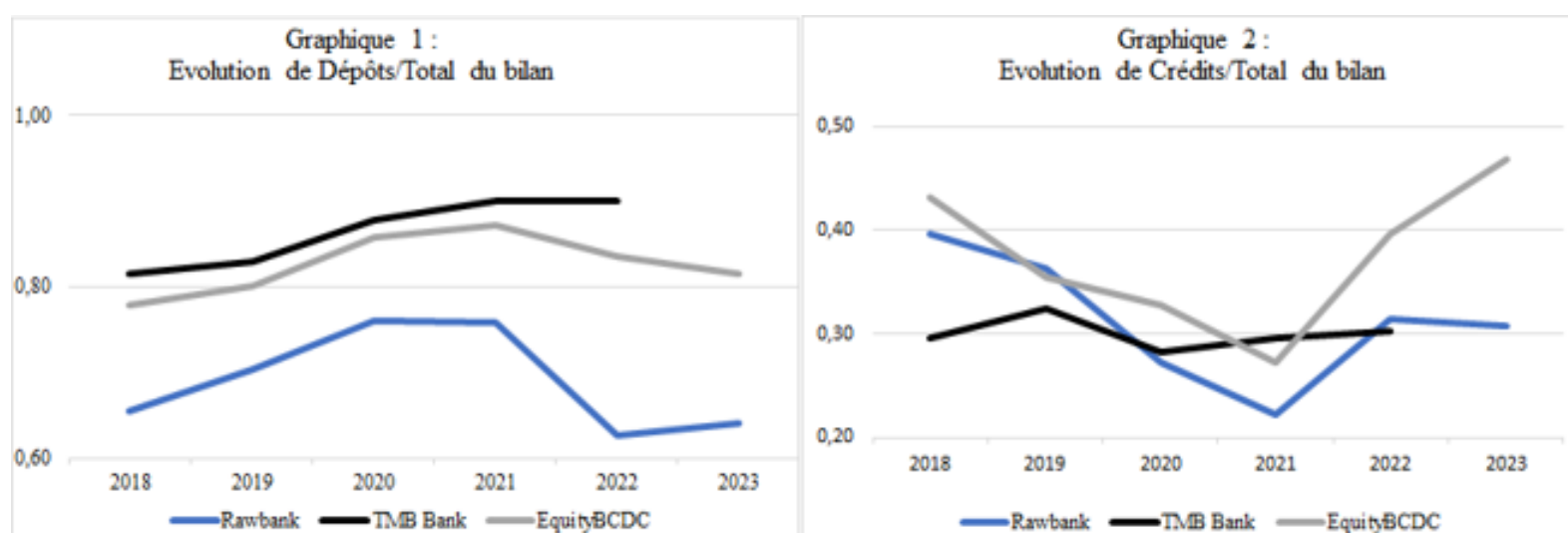
de la microfinance a recensé 2,98 millions de comptes ouverts. Une analyse de la structure du bilan de ce secteur montre que la part de l'encours de crédit sur le total bilan a atteint 62,4 % et, celle de l'épargne 73,4 % du total du bilan (BCC, 2023). Au regard de ces éléments, Les institutions de microfinance (IMF) apparaissent comme des vecteurs déterminants d'élargissement de l'accès aux services financiers pour des publics que les banques ne parviennent pas à couvrir. Leur performance s'articule autour de quatre piliers : une proximité opérationnelle affirmée, une offre adaptée aux faibles revenus et à l'informel, une croissance soutenue des encours, et une capacité à financer des besoins jugés trop risqués ou peu rentables par les établissements traditionnels.

2.2. Offre financière du système financier congolais : caractéristiques et produits

Ce point propose une analyse de l'offre financière congolaise en reprenant le schéma analytique retenu en section 1. L'examen est structuré autour des produits de dépôts, des crédits, des activités hors intermédiation et des produits de marché.

2.2.1. Une offre dominée par les instruments de dépôts

Les produits de dépôt représentent plus de 80% du total de bilan des banques congolaises (Graphique 1). Ils regroupent les comptes courants à vue, les comptes salaire et les comptes à terme. Les banques les déclinent en plusieurs variantes : par exemple, la TMB propose le compte standard et le compte TMB Plus, tandis qu'EquityBCDC offre le compte courant Equity Masta, destiné aux jeunes de 18 à 25 ans. Les comptes à vue ne sont pas rémunérés.



Source : Elaborés à partir des Rapports annuels

Le compte salaire, principalement libellé en monnaie locale (franc congolais – CDF), constitue une spécificité du système bancaire congolais : il sert exclusivement à recevoir la rémunération des fonctionnaires de l'État. Les comptes à terme, quant à eux, offrent une rémunération pour des maturités définies, en USD ou en CDF. A titre d'illustration, la Rawbank propose, via son « compte Fidélité », un taux allant jusqu'à 4,5 % pour un dépôt de 10 000 USD sur un an et 5 % sur deux ans. Pour un capital de 100 000 CDF, elle offre un taux trimestriel de 12 %. Le développement de ces produits de dépôt s'explique en grande partie par la bancarisation de la paie des fonctionnaires, précédemment évoquée.

Les produits d'épargne sont également proposés comme le compte d'épargne Equity Junior d'EquityBCDC (un compte épargne bloqué, destiné aux mineurs jusqu'à l'âge de maturité) avec un dépôt minimum à l'ouverture de compte 20 USD ou équivalent. Accessible et disponible en différentes devises (EUR, USD, CDF). Le compte d'épargne Equity Flexi destiné aux enfants mineurs et n'est pas bloqué jusqu'à la maturité de l'enfant mineur. Enfin les comptes d'épargne pour les salariés, comme le compte Epargne Pension permettant aux clients salariés (secteurs privé et public), de constituer une épargne rémunérée jusqu'à la retraite.

2.2.1. Les produits de crédit en progression mais peinent à décoller

L'offre porte essentiellement sur la clientèle non financière. La part des produits de crédit varie entre 20 et 30 % du total de bilan de banques congolaises (Graphique 2). Seule EquityBCDC a atteint un volume supérieur à 40 % en 2023. Cette performance pourrait s'expliquer par le récent rapprochement entre la Banque Commerciale du Congo (BCDC) et Equity

Bank Congo (EBC). Les principaux produits offerts relèvent du crédit à la consommation. Les montants octroyés s'étendent de 200 USD à 10 000 USD, pour des échéances comprises entre 12 et 24 mois. Le taux d'intérêt mensuel varie en fonction de la devise de libellé du prêt : il s'établit à 1,75 % pour les financements en USD et peut atteindre 3,75 % pour ceux libellés en CDF. On observe également les concours de trésorerie. En effet, par leur compte salaire, les clients salariés peuvent bénéficier des avances sous forme de découvert autorisé.

Pour les produits de financement à long terme, seul le crédit immobilier est proposé. Son montant est déterminé de manière personnalisée en fonction du profil de l'emprunteur et sa durée de remboursement peut atteindre 120 mois, comme c'est le cas du crédit Chez Moi offert par la Rawbank.

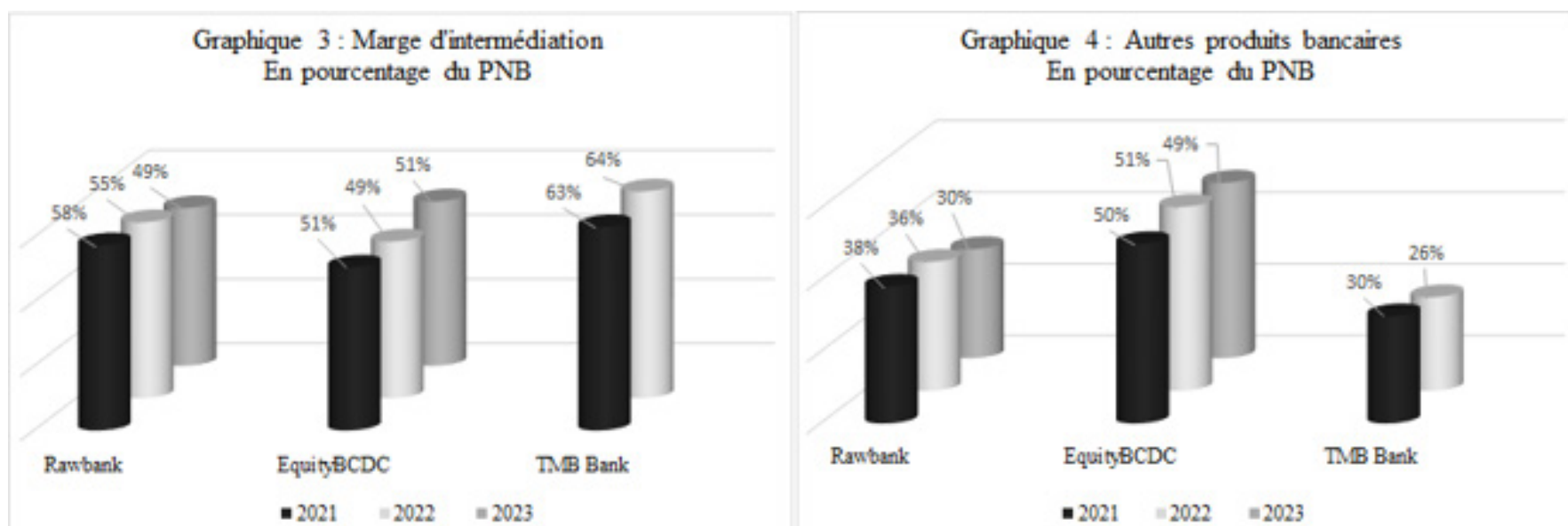
Certains produits sont destinés aux Petites et Moyennes Entreprises (PME) pour faire face aux besoins liés en matière de fonds de roulement ou d'acquisition des biens pour l'entreprise (investissement). Par exemple l'offre Church Banking (Compte Ecclesia) de la Rawbank destinée aux entités ecclésiastiques. EquityBCDC propose des produits pour la clientèle corporate tels que son offre de financement pour le secteur agricole à travers l'offre Agrobusiness pour les besoins en fonds propres et aux investissements.

Enfin, certains établissements, comme EquityBCDC, proposent un financement documentaire dans le cadre de la trade finance. Le crédit documentaire offre des financements essentiellement à court terme, en monnaie locale ou en devises, sous forme d'escompte d'acceptation ou de négociation de lettre de crédit commer-

ciale (Mosimi, 2021). EquityBCDC propose ces produits à sa clientèle active dans les opérations d'import-export.

Les éléments exposés ci-dessus montrent que

l'offre financière congolaise reste largement limitée aux produits d'intermédiation traditionnelle. La marge d'intermédiation représente d'ailleurs la principale composante du produit net bancaire -PNB- (Graphique 3).



Source : Elaborés à partir des Rapports annuels

Note : Les opérations interbancaires ne sont pas prises en compte dans cette analyse, notamment celles de TMB Bank (2021 : 4,33 % ; 2022 : 9,35 %), d'EquityBCDC (2021 : - 0,67 %) et de la Rawbank (2021 : 4,33 % ; 2022 : 9,35 % ; 2023 : 20,59 %).

2.2.3. Des produits Hors intermédiation très basiques

Les revenus issus des activités hors intermédiation, mesurés à travers les commissions, constituent environ 30 % du PNB des établissements de crédit opérant en RDC (Graphique 4). Une hétérogénéité notable apparaît toutefois entre institutions : EquityBCDC enregistre une proportion qui oscille autour de 50 % suggérant une stratégie de spécialisation et de diversification plus prononcée. Cette singularité semble résulter d'un positionnement renforcé sur la clientèle corporate ainsi que d'une intensité accrue des produits de trade finance dans son offre.

L'examen de la composition des produits hors intermédiation révèle une prédominance des services de banque au quotidien et des instruments de paiement. La majorité des établissements se concentre sur des prestations standardisées - dé-

pôts et retraits via guichets, guichets automatiques de billets ou réseaux d'agency banking, opérations de nivellement, consultation de solde et délivrance d'extraits de compte - qui constituent le socle de l'offre non intermédiée. A ces services s'ajoutent des prestations annexes, notamment le change manuel, la location de coffres-forts, la mise à disposition de terminaux de paiement, les abonnements à des solutions digitales, ainsi que les opérations de change et les transferts domestiques et internationaux. L'ensemble de ces activités témoigne d'une logique de diversification fonctionnelle visant à stabiliser les revenus.

Dans le domaine de la trade finance, l'offre se structure principalement autour des garanties bancaires et des crédits hors bilan destinés aux importateurs. Ces instruments confirment le rôle central du secteur bancaire congolais dans la facilitation du commerce extérieur. Paral-

lèlement, certaines institutions - notamment Rawbank et TMB Bank - ont initié une activité de bancassurance, bien que celle-ci demeure à un stade embryonnaire. Rawbank se positionne principalement sur les produits d'assurance-vie, tandis que TMB Bank développe une offre d'assurance dommage. Ces orientations stratégiques traduisent des trajectoires institutionnelles distinctes : TMB Bank semble s'inscrire dans une dynamique d'évolution vers un modèle de banque universelle, alors que Rawbank adopte une logique de diversification conglomerale (Mosimi, 2024). L'émergence de la bancassurance dans le paysage congolais peut ainsi être interprétée comme un processus d'hybridation progressive des modèles d'affaires bancaires, en réponse à la recherche de nouvelles sources de revenus et à la transformation des préférences de la clientèle.

2.2.4. Les produits de marché, une offre quasi inexistante

Les produits de marché sont proposés par Rawbank qui dispose d'une salle de marché depuis 2021. Elle propose principalement des instruments de financement à court et moyen terme, tels que les Commercial Papers (CP) et de titres de créance négociables (TCN), dont les maturités couvrent des horizons inférieurs à un an ou relevant du moyen terme. Dans une perspective de développement, la banque prévoit d'élargir progressivement son offre par l'intégration d'opérations de marché plus classiques, incluant les opérations de change, les interventions sur les marchés à terme, les opérations sur les marchés obligataires, ainsi que la mise à disposition de fonds d'investissement.

L'analyse de l'offre financière traditionnelle congolaise met en évidence un ensemble de limites et de dynamiques qui éclairent l'intérêt croissant pour les crypto-actifs en RDC, objet

de la section suivante.

3. Crypto-actifs en RDC : une alternative face aux limites de l'offre financière locale

L'analyse qui suit examine dans quelle mesure les crypto-actifs s'insèrent dans l'espace financier congolais en tant qu'alternative à une offre locale limitée ; elle portera en premier sur leur encadrement juridique, puis sur la structuration de l'écosystème, et enfin sur les motivations des usagers ainsi que les risques associés.

3.1. Crypto actifs en RDC : encadrement juridique et caractéristiques de l'écosystème

3.1.1. Encadrement juridique

Malgré l'existence d'initiatives panafricaines de crypto-actifs telles que la cryptomonnaie « Afro coin » cotée sur certaines places boursières (Ndayishimiye, 2018), le paysage réglementaire africain se structure autour de deux pôles : d'un côté, les Etats crypto-hostiles et de l'autre, les Etats crypto-friendly . Entre ces deux configurations se dessine la « zone grise » regroupant les pays dits « intermédiaires », caractérisés par l'absence de cadre légal et une tolérance de fait. Dans ces juridictions, les crypto-actifs ne sont ni reconnues ni interdites, et leur usage se développe dans un vide normatif où les pratiques évoluent en marge des institutions.

La position de la RDC se distingue par une ambiguïté structurelle qui reflète l'absence de toute architecture normative dédiée aux crypto-actifs. Ceux-ci ne bénéficient d'aucun statut juridique, ne sont pas reconnus comme instrument monétaire et ne s'inscrivent dans aucun dispositif légal susceptible d'en encadrer l'usage. Pour autant, ils ne font l'objet d'aucune prohibition

explicite : l'Etat n'a adopté ni loi restrictive ni mesure coercitive visant à en limiter la circulation. La seule base mobilisable demeure la Loi n°18/019 du 09 juillet 2018 relative aux systèmes de paiement et de règlement titres, laquelle modernise l'architecture des paiements électroniques sans toutefois mentionner les actifs numériques. Dans ce contexte, certaines opérations crypto pourraient être appréhendées par analogie lorsqu'elles s'apparentent à des services de paiement, notamment en matière de sécurité ou de gestion des risques. Cette absence de cadre dédié est renforcée par la position de la BCC (2018) qui se limite à formuler des mises en garde, rappelant les risques inhérents à ces actifs sans en interdire la détention ou les transactions. Cette combinaison d'absence de reconnaissance, d'absence d'interdiction et d'absence de régulation place la RDC dans la zone des pays intermédiaires, où l'usage des crypto-actifs se développe en marge des institutions, toléré de facto mais dépourvu de tout encadrement protecteur.

Dans ce contexte, le vide réglementaire, la faiblesse structurelle de l'offre financière formelle ainsi que la forte pénétration du mobile money et des services mobiles constituent autant de facteurs susceptibles d'orienter les investisseurs

vers l'adoption de crypto-actifs. Cependant, les risques y afférents demeurent élevés et difficilement maîtrisables en l'absence d'encadrement légal. Une telle dynamique souligne l'urgence d'une réflexion réglementaire permettant à la fois d'encourager l'innovation et de protéger le public contre les dérives déjà signalées par l'autorité monétaire (Kalonji et Songolo, 2023).

3.1.2. Ecosystème crypto en RDC : principales caractéristiques

Deux traits structurent l'écosystème crypto congolais : la domination de plateformes servant d'infrastructures de liquidité informelle, et des usages différenciés qui reflètent la diversité des profils et des motivations des usagers.

3.1.2.1. Domination des plateformes servant d'infrastructures de liquidité informelle

Le tableau 1 ci-dessous propose une lecture comparative des principales plateformes crypto utilisées en RDC, en mettant en évidence leurs positions respectives, leurs atouts structurels et les crypto-actifs disponibles.

Tableau 1. Principales plateformes crypto utilisées en RDC (2025-2026)

Plateforme	Statut	Atouts clés	Crypto-actifs
Binance	Dominante	«Liquidité P2P élevée Stablecoins Forte interopérabilité Mobile Money»	«P2P Stablecoins (USDT/ USDC) Earn Staking verrouillé Trading spot & fu- tures»
KuCoin	Intermédiaire	«Univers étendu de tokens Frais bas»	«Trading spot Staking flexible Lending Tokens volatils»
OKX	Spécialisée	«Outils avancés Exécution robuste»	«Dérivés (futures, per- pétuels, options) Earn Copy-trading»
Luno	Périphérique	«Simplicité Intégration Mobile Money»	«Achat/vente simple Bitcoin et quelques altcoins»
Bybit	En expansion	«Dérivés performants P2P croissant»	«Perpétuels Dérivés Earn Trading spot»

source : Elaboré à partir de la presse et les sites spécialisés

L'analyse du tableau montre que l'écosystème congolais des plateformes crypto est structuré autour d'une hiérarchie fonctionnelle où la liquidité du P2P, la compatibilité avec les infrastructures Mobile Money et la disponibilité des stablecoins jouent un rôle déterminant. Binance s'impose comme l'infrastructure centrale en raison de la convergence de ces trois facteurs, facilitant à la fois la conversion monétaire et les stratégies d'arbitrage. KuCoin et OKX occupent une position intermédiaire davantage orientée vers la recherche de rendement, grâce à leur offre d'actifs volatils et de produits dérivés. Luno demeure périphérique, limité par un catalogue restreint et une orientation vers les primo

utilisateurs. Bybit, enfin, illustre l'essor d'un trading de court terme alimenté par les dérivés, confirmant la montée en puissance des logiques spéculatives dans les usages locaux.

Si cette première grille comparative permet d'identifier les attributs opérationnels propres à chaque plateforme, elle ne suffit pas à rendre compte des structures sous jacentes qui organisent leurs positions relatives. Le tableau 2 propose une typologie analytique visant à systématiser ces observations en regroupant les plateformes selon leurs fonctions dominantes au sein de l'écosystème congolais.

Tableau 2. Fonctions dominantes des principales plateformes crypto utilisées en RDC

«Type de plateforme»	«Plateformes représentatives»	«Fonction dominante dans l'écosystème congolais»
Plateformes d'infrastructure	Binance	«Conversion USD/CDF Arbitrage Pivot du marché»
«Plateformes de diversification»	KuCoin	«Spéculation sur actifs volatils Diversification de portefeuille»
«Plateformes de trading avancé»	OKX, Bybit	«Trading court-termiste stratégies à effet de levier Arbitrage technique»
«Plateformes d'initiation»	Luno	«Entrée dans l'écosystème Transactions basiques Faible exposition spéculative»

Source : élaboration de l'auteur à partir de l'analyse des usages des crypto actifs en RDC

Cette typologie met en évidence quatre fonctions distinctes au sein de l'écosystème congolais : les plateformes d'infrastructure, qui assurent la liquidité et les conversions ; les plateformes de diversification, orientées vers l'exposition à des actifs volatils ; les plateformes de trading avancé, structurées autour des dérivés et de l'effet de levier ; et les plateformes d'initiation, qui faci-

litent l'entrée des nouveaux utilisateurs. Cette classification synthétise les rôles complémentaires que jouent ces acteurs dans le marché de crypto-actifs congolais. Après avoir établi la structuration des plateformes, notre analyse se poursuit avec l'examen des mécanismes qui différencient leurs usages.

3.1.2.2. Des usages différenciés selon les profils

Au delà de la structuration des plateformes, le second trait marquant de l'écosystème crypto congolais réside dans la diversité des pratiques, avec des usages nettement différenciés selon les

profils des usagers. Le tableau 3 ci après propose une synthèse structurée des principaux profils d'investisseurs et d'usagers des crypto actifs en RDC, en mettant en évidence leurs caractéristiques socio économiques, leurs logiques d'usage et leurs instruments privilégiés.

Tableau 3. Typologie des investisseurs et usagers des crypto- actifs en RDC

Profil	Caractéristiques socio-économiques	Logiques d'usage	«Instruments privilégiés»
Jeunes urbains technophiles	«18–35 ans Urbains Forte familiarité numérique Revenus irréguliers»	«Trading Arbitrage Recherche de rendement rapide»	«Plateformes CeFi (Binance ; OKX) Altcoins Produits dérivés»
Epargnants informels	«Revenus modestes Faible bancarisation Forte exposition à l'inflation»	«Protection de valeur Epargne en USD numérique»	«Stablecoins (USDT/USDC) Wallets simples P2P»
Micro-entrepreneurs transfrontaliers	«Commerçants (RDC - Zambie/ Chine/Dubaï,...) Flux réguliers Besoin de rapidité»	«Paielements internationaux Réduction des coûts Contournement des frictions bancaires	«Stablecoins P2P OTC CeFi pour conversion»

Source : élaboration de l'auteur à partir de l'analyse des usages des crypto actifs en RDC

Cette configuration met en évidence trois figures centrales de l'adoption crypto en RDC. Les jeunes urbains technophiles constituent le moteur de la diffusion, combinant maîtrise du numérique et recherche de rendement à court terme. Les épargnants informels, quant à eux, mobilisent les crypto actifs comme substitut de l'épargne en devises, en réponse à la volatilité du franc congolais et à la faible confiance dans les institutions financières. Enfin, les micro entrepreneurs transfrontaliers utilisent les stablecoins et le P2P pour fluidifier les paiements régionaux et réduire les coûts de transaction. Ensemble, ces profils illustrent la diversité des usages et la manière dont les crypto actifs s'insèrent dans

les pratiques économiques locales. L'identification de ces profils permet d'examiner les motivations spécifiques qui structurent, pour chacun d'eux, l'adoption et les usages des crypto-actifs en RDC.

3.3. Motivations d'adoption des crypto-actifs en RDC

L'examen des profils d'usagers met désormais en lumière la nécessité d'analyser les motivations qui structurent l'adoption des crypto-actifs en RDC, en distinguant les ressorts économiques, techniques et institutionnels qui orientent leurs

pratiques. Le tableau 4 établit une correspondance entre les trois profils d'utilisateurs identifiés et les cadres théoriques mobilisables pour éclairer leurs comportements.

L'étude des motivations montre que l'adoption des crypto-actifs en RDC s'appuie sur trois logiques distinctes, chacune contextualisée par des cadres théoriques établis. Les jeunes urbains technophiles adoptent les crypto actifs dans une

logique d'opportunité et d'innovation. Leur comportement correspond aux early adopters décrits par Rogers (2003) dans la théorie de la diffusion de l'innovation, tandis que leur attrait pour la volatilité renvoie aux mécanismes de prise de risque analysés par Kahneman et Tversky (1979). Leur aisance numérique illustre également la notion de capital numérique formulée par Hargittai (2002).

Tableau 4. Motivations d'adoption des crypto-actifs en RDC et cadres théoriques associés

Profil d'utilisateur	Motivations principales	Cadre théorique mobilisable	Justification théorique
Jeunes urbains technophiles	Rendement, innovation, autonomie financière	«Diffusion de l'innovation (Rogers, 2003)»	«Les jeunes urbains correspondent aux early adopters : forte maîtrise du numérique, adoption rapide, recherche d'avantage relatif.»
		Economie comportementale / Prospect Theory (Kahneman & Tversky, 1979)	«Attirance pour la volatilité, biais d'optimisme, préférence pour les gains rapides.»
		Capital numérique (Hargittai, 2002)	Leur maîtrise technologique réduit les coûts d'entrée et favorise l'expérimentation.
Epargnants informels	Protection de valeur, stabilité, méfiance bancaire	«Economie informelle (Hart, 1973 ; Portes & Haller, 2005)»	Les crypto-actifs s'insèrent dans des pratiques financières informelles déjà existantes.
		Rationalité limitée (Simon, 1957)	Les choix d'épargne reposent sur des règles de décision simplifiées : stabilité perçue, accessibilité, rapidité.
		«Confiance institutionnelle (Luhmann, 1979 ; Giddens, 1990)»	«La faible confiance dans les banques conduit à un recours à des solutions alternatives perçues comme plus fiables.»
Micro-entrepreneurs trans-frontaliers	Réduction des coûts, rapidité, arbitrage	«Théorie des coûts de transaction (Coase, 1937 ; Williamson, 1985)»	«Les crypto-actifs réduisent les coûts de coordination, de transfert et d'intermédiation dans les échanges régionaux.»
		«Economie des réseaux (Katz & Shapiro, 1985)»	«Plus l'usage des stablecoins se diffuse dans les zones frontalières, plus leur utilité augmente.»
		Sociologie de l'innovation / théorie de la traduction (Akrich, Callon & Latour, 2006)	«Les entrepreneurs adoptent les crypto-actifs pour résoudre des problèmes concrets : délais, frais, instabilité des taux.»

Source : élaboré par l'auteur

Les épargnants informels mobilisent les crypto-actifs pour protéger leur épargne et contourner les limites du système bancaire. Cette dynamique s'inscrit dans les travaux fondateurs sur l'économie informelle (Hart, 1973 ; Portes & Haller, 2005) et dans la rationalité limitée de Simon (1957), selon laquelle les individus prennent des décisions en s'appuyant sur des règles de décision simplifiées. Leur méfiance institutionnelle renvoie aux analyses de Luhmann (1979) et Giddens (1990) sur la confiance. Les micro-entrepreneurs transfrontaliers adoptent les stablecoins pour réduire les coûts et les délais des paiements régionaux. Leur comportement correspond aux principes de la théorie des coûts de transaction (Coase, 1937 ; Williamson, 1985) et aux mécanismes d'externalités de réseau décrits par Katz & Shapiro (1985). Leur usage pragmatique des crypto-actifs s'inscrit également dans la sociologie de l'innovation (Akrich, Callon & Latour, 2006). Considérées conjointement, ces motivations traduisent trois logiques structurantes - opportunité, protection, efficacité transactionnelle - qui expliquent la diversité des usages et l'ancrage des crypto-actifs dans les pratiques économiques congolaises.

Bien que ces motivations éclairent les logiques

d'adoption des crypto-actifs en RDC, elles s'accompagnent également de vulnérabilités spécifiques. Il convient à présent d'examiner les risques associés à ces usages, qu'ils soient financiers, technologiques ou institutionnels.

3.4. Risques liés aux crypto actifs en RDC

L'analyse des risques portera sur les dimensions financières, technologiques et institutionnelles de ces usages. L'examen des risques issu du tableau 5 montre que chaque profil présente des risques spécifiques, liés aux motivations, aux pratiques et au niveau de maîtrise technologique. Leur distribution varie selon les groupes, tout en révélant des fragilités transversales du marché congolais des crypto-actifs.

Les jeunes urbains technophiles concentrent des risques liés à la spéculation, à la volatilité et à la complexité technologique. Leur exposition est amplifiée par des biais comportementaux et par une forte dépendance aux plateformes centralisées, ce qui crée une vulnérabilité typique des early adopters dans des environnements non régulés.

Tableau 5. Distribution des risques selon les profils d'utilisateurs

«Jeunes urbains technophiles»	«Volatilité extrême Sur-exposition spéculative Pertes sur produits complexes»	«Phishing Mauvaise gestion des clés Dépendance aux plateformes centralisées»	«Absence de recours Effets mimétiques Asymétrie d'information sur produits complexes»
«Épargnants informels»	«Fausse stabilité des Stablecoins Arnaques P2P Taux de change défavorables»	«Perte d'accès Portefeuilles peu sécurisés Absence de sauvegarde»	«Absence de cadre légal Gel de comptes Faible littératie financière»
Micro-entrepreneurs transfrontaliers	«Risque de change Frais imprévus Dépendance à des brokers informels»	«Blocage des flux Risques liés aux intermédiaires P2P»	Incertitude juridique Fragmentation des liquidités Absence de mécanismes de protection

Source : élaboration de l'auteur à partir de l'analyse des usages des crypto actifs en RDC

Les épargnants informels, au contraire, sont surtout exposés à des risques institutionnels et informationnels. Leur recherche de stabilité les conduit vers des solutions perçues comme sûres (stablecoins, P2P), mais leurs faibles compétences financières et l'absence de cadre légal renforcent leur vulnérabilité face aux arnaques, aux pertes d'accès et aux asymétries d'information. Les micro entrepreneurs transfrontaliers font face à des risques principalement opérationnels et juridiques, liés à la nature transfrontalière de leurs flux. Leur dépendance à des intermédiaires informels, la volatilité des taux de change et l'incertitude réglementaire créent un environnement instable qui peut perturber leurs activités commerciales.

L'analyse fait apparaître que les risques ne tiennent pas seulement aux crypto-actifs eux-mêmes, mais aussi aux conditions d'usage, aux capacités des usagers et au contexte institutionnel congolais. Cette lecture différenciée permet de comprendre pourquoi certaines catégo-

ries d'utilisateurs sont plus vulnérables que d'autres et justifie la nécessité d'une approche de régulation adaptée à la diversité des pratiques.

L'examen du cadre juridique, de l'écosystème local et des pratiques d'usage montre que les crypto actifs s'imposent en RDC comme une alternative émergente à une offre financière locale limitée et peu accessible. Leur adoption répond à des besoins variés - recherche de rendement, épargne en USD numérique, fluidification des paiements internationaux - qui traduisent une substitution progressive aux services financiers traditionnels. Cette dynamique révèle les limites structurelles du système financier congolais et explique l'adoption croissante de solutions numériques perçues comme plus flexibles et en meilleure adéquation avec les réalités quotidiennes.

4. Conclusion générale

Cet article avait pour objectif d'analyser l'adoption des crypto-actifs en RDC comme alternative

émergente à une offre financière locale limitée, en mettant en lumière les dynamiques institutionnelles, économiques et sociales qui structurent ce phénomène. Afin de comprendre les logiques qui sous-tendent cette adoption, notre démarche a articulé l'étude du cadre juridique, la caractérisation de l'écosystème crypto congolais, l'analyse des profils d'utilisateurs, l'examen de leurs motivations et l'évaluation des risques associés.

Les résultats montrent que les crypto-actifs répondent à des besoins différenciés : les jeunes technophiles y voient un accès à des produits à fort potentiel de rendement ; les épargnants informels les mobilisent pour sécuriser une épargne en USD numérique ; les micro-entrepreneurs transfrontaliers les utilisent pour fluidifier et accélérer leurs paiements internationaux. Ils mettent également en évidence que cette adoption se développe dans un environnement marqué par l'absence d'encadrement juridique clair, la prépondérance des pratiques informelles et une forte hétérogénéité des niveaux de maîtrise des compétences financières, qui conditionnent la manière dont les utilisateurs perçoivent, évaluent et gèrent les risques associés. De façon convergente, ces résultats s'inscrivent en cohérence avec les cadres théoriques mobilisés, qui éclairent la diversité des usages et les logiques de substitution observées.

L'étude présente toutefois plusieurs limites, notamment l'absence de données quantitatives exhaustives, la difficulté d'observer des pratiques largement informelles et l'évolution rapide des technologies, qui rendent l'analyse nécessairement partielle et appellent des investigations complémentaires.

Au regard de ces constats, plusieurs orientations se dégagent : l'élaboration, par les autorités publiques et les régulateurs sectoriels, d'un cadre réglementaire proportionné ; le renforcement

des compétences financières des populations à travers des programmes de formation, de sensibilisation et d'accompagnement portés par les institutions publiques, les acteurs éducatifs et les organisations de la société civile ; et l'exploration, par les institutions financières et les autorités monétaires, de solutions capables de canaliser l'innovation tout en améliorant la protection des utilisateurs. Ensemble, ces actions pourraient contribuer à structurer un environnement plus sûr et plus inclusif, tout en accompagnant l'essor de solutions numériques adaptées aux réalités financières congolaises.

5. Bibliographie

1. Akerlof G. A. (1970), The market for lemons: Quality uncertainty and the market mechanism, *Quarterly Journal of Economics*, 84(3), 488 - 500.
2. Akrich M., Callon M., & Latour B. (2006). *Sociologie de la traduction*. Presses des Mines.
3. Banque des Etats de l'Afrique Centrale. (2020 - 2023), *Rapports annuels ; Statistiques monétaires et financières de la CEMAC*. Yaoundé : BEAC. (Données utilisées : densité du réseau bancaire, part des transactions en espèces, évolution des paiements électroniques.)
4. Banque Mondiale (2021 - 2023), *Global Findex Database; World Development Indicators*, Washington, DC: World Bank Group. (Données utilisées : taux de bancarisation, ratio crédits/PIB, indicateurs d'accès financier.)
5. Bussac E. (2022), *Blockchain et monnaies numériques*, Dunod.
6. Coase R. (1937), The nature of the firm. *Economica*, 4(16), 386 - 405.
7. Fama E. F. (1970), Efficient capital markets: A review of theory and empirical work, *The Journal of Finance*, 25(2), 383 - 417.

8. Giddens A. (1990), *The consequences of modernity*. Polity Press.
9. GSM Association, (2025), *L'écosystème FinTech en RDC en 2025*, Disponible sur : <https://www.findevgateway.org>
10. Gurley J. G. & Shaw E. S. (1960), *Money in a theory of finance*, Brookings Institution.
11. Hargittai E. (2002), *Second-level digital divide: Differences in people's online skills*. First Monday, 7(4).
12. Hart K. (1973), *Informal income opportunities and urban employment in Ghana*. The Journal of Modern African Studies, 11(1), 61- 89.
13. Kahneman D. & Tversky A. (1979), *Prospect theory: An analysis of decision under risk*. Econometrica, 47(2), 263 - 291.
14. Kalonji T. G. et Songolo S. (2023), *Cryptomonnaies et défis de régulation en République démocratique du Congo*, Revue Africaine de la Banque et des Assurances, 1(2), 13 - 25.
15. Katz M. & Shapiro C. (1985), *Network externalities, competition, and compatibility*. The American Economic Review, 75(3), 424 - 440.
16. Luhmann N. (1979), *Trust and power*, Wiley.
17. Markowitz H. (1952), *Portfolio selection*, The Journal of Finance, 7(1), 77 - 91.
18. Ministère des Finances (2023), *Stratégie nationale d'inclusion financière 2023 - 2028*, Kinshasa, RDC.
19. Mosimi M. M. (2021), *Gestion financière internationale*, Notes de cours L2 option Finance et Banque, Université de Bandundu, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion.
20. Mosimi M. M. (2023), *Bancassurance : Fondements théoriques, facteurs et produits*, Cahiers Economiques et Sociaux, 39(4), 71 - 110.
21. Mosimi M. M. (2025), *Bancassurance : Caractéristiques et stratégies*, Cahiers Economiques et Sociaux, 40 (2), 29 - 47.
22. Ndayishimiye S. (2018), *L'Afro coin, la monnaie virtuelle pour une meilleure intégration africaine*, Afrique Economie. Disponible sur: <https://www.rfi.fr>
23. Portes A. & Haller W. (2005), *The informal economy*, In N. Smelser & R. Swedberg (Eds.), *The handbook of economic sociology* (pp. 403 - 425), Princeton University Press.
24. Rogers E. M. (2003), *Diffusion of innovations* (5th ed.), Free Press.
25. Simon H. A. (1957), *Models of man*, Wiley.
26. Stiglitz J. E., & Weiss, A. (1981), *Credit rationing in markets with imperfect information*, American Economic Review, 71, 393 - 410.
27. Williamson O. E. (1985), *The economic institutions of capitalism*, Free Press.